



Règlement du Chat qui Dort Camping éphémère festival la Rue des Artistes



Description et accès :

Une aire d'accueil sera mise à la disposition des festivaliers munis du billet "camping". Ce billet est disponible en ligne lors de l'achat d'un pass 3 jours, d'un pass 2 jours ou d'un billet jour (vendredi et/ou samedi), au tarif de 5€/personne/nuit.

Le billet 'Camping' comprend un **petit-déjeuner** qui sera proposé entre 8h30 et 10h30. 

Sous réserve de disponibilités, il est possible d'acquérir un billet camping à l'entrée du camping, sur présentation du billet festival correspondant (paiement uniquement en espèces).

Lors de votre arrivée, un bracelet vous sera remis et vous permettra d'accéder librement au camping. Néanmoins, ce bracelet ne permet pas l'accès au site du festival : seul le billet festival garantit l'entrée.

Ouvert à partir du vendredi 13 juin 16h jusqu'au dimanche 15 juin 16h, le **camping est divisé en deux espaces** : un espace réservé aux toiles de **tente** et un espace réservé aux **véhicules aménagés**.

Merci de bien respecter l'emplacement qui vous sera attribué.

Des **sanitaires** (WC, douches collectives) sont mises à disposition des festivaliers dans les vestiaires du **stade Sauzéat**. Une signalétique directionnelle indiquera leur emplacement. Nous vous remercions de laisser ces espaces propres pour les autres.

L'équipe d'accueil sera présente de 8h à 22h. Le camping est surveillé 24h/24.

Tranquillité et respect du lieu :

Cet espace est avant tout synonyme de repos : merci de respecter vos voisins du week-end (**baisser le niveau sonore à partir de 22h**) !

Respectons ensemble le lieu :

- en ne dégradant pas le terrain ;
- en utilisant les sacs poubelle qui vous seront distribués à l'entrée du camping, et les containers.

Quelques règles & informations :

Ce règlement s'applique également aux parkings qui font partie du camping (respect des lieux et du voisinage)

- Nos amis les **animaux** ne sont **pas acceptés** ni sur le camping, ni sur le site du festival, 
à l'exception des chiens d'assistance

- En cas de **perte** ou de **détérioration** du bracelet : **se présenter à l'accueil du festival** (parc Nelson Mandela)

Sont **interdits** dans l'enceinte de l'aire d'accueil :

- les feux, barbecues, réchauds à gaz ;   
- le verre ; 
- la consommation d'alcool 

L'organisation décline toute responsabilité en cas de vol ou dégradation de vos biens.